

avons les cultures acadienne, loyaliste et irlandaise. Ces différentes cultures donnent à notre province une couleur à laquelle nous tenons et que nous défendons jalousement, et c'est pour défendre cette identité provinciale que nous avons continuellement refusé une plus vaste union des provinces maritimes. C'est également pour cette raison que nous faisons partie de la Confédération, car nous sommes convaincus que ce regroupement avec les neuf autres provinces nous garantit le droit d'être nous-mêmes tout en étant différents; il garantit notre identité régionale propre.

Deuxièmement, cela suppose un effort réel de réforme sociale. Depuis la Confédération, le Canada a appris à se préoccuper des besoins et du bien-être de tous ses citoyens et il s'est édifié grâce à quatre engagements de l'État fédéral, engagements repris par chaque gouvernement provincial du pays, sauf un peut-être. Il s'est engagé à tout faire pour éviter une seconde grande crise; à établir un système de sécurité sociale et des programmes de complément qui minimisent les privations causées par l'éducation des enfants, par la vieillesse, par le chômage, par la maladie et par le ratage des récoltes; à créer une société offrant de plus grandes possibilités culturelles, linguistiques, économiques et éducatives; enfin à renforcer la fédération canadienne et l'économie de chaque région par une redistribution équitable de la richesse nationale, en sorte que tous nos citoyens aient au moins un certain niveau de vie, celui qu'ils connaissent grâce aux bienfaits du sort, d'une sage gestion du pays, et de leur travail individuel et collectif.

La Confédération repose sur une volonté commune de collaborer à un processus politique d'apaisement et de réconciliation, d'aplanir les divergences régionales par des compromis raisonnables plutôt que par des violences et des confrontations sans but.

Que représenterait pour nous la séparation de la province de Québec, monsieur l'Orateur? Ce serait la fin de l'assistance des provinces pauvres par les riches. Ce serait le début d'une ère nouvelle d'égoïsme et d'isolement des provinces. Ce serait la perte d'un grand nombre de députés québécois attachés au développement régional, donc une diminution des possibilités de développement économique des parties pauvres du pays. En outre, nous perdriions un accès relativement facile et peu coûteux aux marchés centraux du Canada, avec une hausse correspondante du prix de l'alimentation, du vêtement et des articles manufacturés. Les difficultés d'accès aux marchés du Canada central freineraient d'autre part la vente de nos produits alimentaires transformés et de nos exportations de pâtes et de papier.

● (1830)

Un autre résultat serait que les subventions pour le pétrole importé seraient probablement discontinuées, ce qui entraînerait une hausse du prix de l'énergie d'environ \$450 par année pour chaque homme, femme et enfant de la région atlantique. Cela ferait grimper non seulement nos factures de combustibles pour chauffer nos maisons et d'essence pour nous déplacer, mais, ce qui est pis encore, cela entraînerait un taux de développement industriel très inférieur là où on en a le plus besoin de toute urgence. Cette perte même partielle d'aide fédérale aboutirait à une grave crise économique. Cette situation nous obligerait probablement à une union des provinces de l'Atlantique ou à l'annexion à l'État du Maine. Notre patrimoine et notre identité provinciale disparaîtraient alors dans le

Unité nationale

creuset de l'union des Maritimes ou de l'homogénéité américaine.

Comment devrions-nous alors envisager le Québec, monsieur l'Orateur? Les tendances séparatistes ne sont ni un phénomène nouveau, ni limitées au Québec. En fait, notre assemblée législative du Nouveau-Brunswick résonnait d'incitations à la séparation du Canada avant même que l'encre n'eût séché sur l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Les tendances séparatistes pointent leurs têtes hideuses dans diverses régions du Canada, mais sont contenues par la croyance qu'à chaque région que son existence et son identité sont protégées.

Ce sentiment de sécurité n'existe pas dans la même mesure dans la province de Québec. En tant que société à prédominance rurale, le Québec aurait probablement pu rester isolé et se développer de façon indépendante, mais à cause de sa transformation en société industrialisée qui s'est amorcée après la guerre et qui s'est beaucoup accélérée au cours des années 60, le Québec a dû défendre son identité contre la société anglophone nord-américaine beaucoup plus grande qui domine le monde des affaires et l'industrie.

Ainsi, il faut au Québec de nouvelles garanties du maintien de sa culture québécoise. Les Québécois appuieront la confédération si le gouvernement fédéral et le peuple canadien sont en mesure de leur offrir ces garanties. Il faut, d'une part, une révision de la constitution et, d'autre part, que tous les Canadiens fassent preuve de plus de tolérance. Nous devons montrer au peuple québécois que nous garantirons son identité et nous devons le lui prouver de façon concrète. Si nous sommes incapables de le convaincre de notre sincérité, il sera obligé de se tourner vers le racisme que préconise aujourd'hui René Lévesque.

Maintenant, monsieur l'Orateur, j'aimerais parler quelques instants des Acadiens. Exception faite des autochtones du Canada, il n'y a probablement aucun autre groupe de Canadiens qui ait fourni de si vaillants efforts pour protéger et préserver son patrimoine culturel et linguistique. Le fait que les Acadiens aient pu survivre, refaire leurs vies et maintenir leur mode de vie distinct après l'expulsion et la dispersion de 1755 témoigne de leur ténacité et de leur héroïsme.

C'est seulement depuis la dernière génération qu'on s'est vraiment efforcé de faire participer les Acadiens à la vie du Nouveau-Brunswick. L'élan le plus important à cet égard a été donné par un grand premier ministre acadien du Nouveau-Brunswick, le sénateur Louis J. Robichaud. Mais la séparation du Québec nuirait énormément aux Acadiens. Elle leur retirerait l'appui du groupe le plus important qui puisse s'intéresser au bilinguisme et à l'épanouissement de la culture canadienne-française. Sans l'appui du Québec, ces valeurs disparaîtraient. Comme le bill n° 1 l'a montré, un Québec indépendant n'offrirait aucune protection de ce genre aux minorités et aux Acadiens. Même le fait de se joindre au Québec signifierait la perte de l'identité acadienne.

Bien sûr, certains préconisent un État acadien distinct. Un tel État ne pourrait tout simplement pas survivre du point de vue économique. La partie du Nouveau-Brunswick qui compte le plus grand nombre d'Acadiens est économiquement déprimée et a besoin constamment de l'aide du gouvernement fédéral. Même si l'idée d'un État acadien séparé pourrait plaire à quelques défenseurs du principe de la race pure, elle pourrait entraîner bien de la misère pour les travailleurs. De